

PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020



PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

**ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Table des matières

	Page (s)
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État des résultats et évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 10



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats et l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autre informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que j'ai obtenu avant la date du présent rapport et des informations, autres que les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à ma disposition après la date du présent rapport de l'auditeur.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnu du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière

Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Ma conclusion s'appuie sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.

J'évalue la présentation d'ensemble. la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Frank Santillo CPA auditeur, CA

Frank Santillo, CPA auditeur, CA

Montréal, Québec

Le 22 mars 2021



PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
À COURT TERME		
Encaisse	465 768 \$	276 888 \$
Dépôt à terme	94 764	92 989
Placements temporaires (note 3)	107 192	132 627
Frais payés d'avance	4 972	4 771
Subventions et autres à recevoir	<u>31 156</u>	<u>44 579</u>
	<u>703 852 \$</u>	<u>551 854 \$</u>

PASSIF

À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	26 567 \$	26 081 \$
Apports reportés (note 5)	<u>510 000</u>	<u>427 000</u>
	<u>536 567</u>	<u>453 081</u>

ACTIF NET

Actif net	<u>167 285</u>	<u>98 773</u>
	<u>703 852 \$</u>	<u>551 854 \$</u>

Accepté au nom du Conseil


 _____ Administrateur


 _____ Administrateur

PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
REVENUS		
Administration Prévention CDN-NDG	159 721 \$	98 080 \$
Autres revenus	95 822	120 752
Fédéral	97 060	182 498
Municipal	571 266	541 828
Provincial	181 401	253 377
Revenus de dividendes	1 095	1 125
Revenus d'intérêt	<u>7 563</u>	<u>4 602</u>
	<u>1 113 928</u>	<u>1 202 262</u>
DÉPENSES		
Activités et événements	43 854	59 386
Administration et divers	110 521	121 214
Assurances	6 619	1 204
Autres	2 000	654
Déplacements	3 471	8 645
Entretien équipements	774	1 240
Fournitures et services	57 755	51 711
Frais financiers	2 592	728
Frais de formation	586	4 968
Honoraires professionnels	21 243	20 128
Impressions et photocopies	5 909	7 779
Loyer, chauffage électricité	11 689	16 212
Matériel	340	12 692
Promotions	160	480
Salaires et charges sociales	756 319	896 941
Télécommunications	13 854	14 771
Transport	<u>1 153</u>	<u>1 953</u>
	<u>1 038 839</u>	<u>1 220 706</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) avant les suivants	75 089	(18 444)
Gain sur la vente de placements	4 289	-
Gain (perte) non réalisé sur les placements temporaires	<u>(10 866)</u>	<u>1 530</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	68 512	(16 914)
Actif net, au début	<u>98 773</u>	<u>115 687</u>
Actif net, à la fin	<u>167 285 \$</u>	<u>98 773 \$</u>

PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	68 512 \$	(16 914) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Gain (perte) non réalisé sur les placements temporaires	(10 866)	1 530
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>109 502</u>	<u>17 870</u>
VARIATION DE L'ENCAISSE	188 880	(574)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>276 888</u>	<u>277 462</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>465 768</u> \$	<u>276 888</u> \$
VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Dépôt à terme	(1 775) \$	(1 014) \$
Placements temporaires	14 569	(7 336)
Frais payés d'avance	(201)	(206)
Subventions à recevoir	13 423	(14 248)
Créditeurs	486	(21 326)
Revenus perçus d'avance	<u>83 000</u>	<u>62 000</u>
	<u>109 502</u> \$	<u>17 870</u> \$

PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

NOTE 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 12 janvier 1990 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exonéré d'impôt.

Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce est un organisme sans but lucratif qui est actif au sein de la communauté depuis 1989. Nous gérons plusieurs programmes communautaires qui mettent l'accent sur la sécurité urbaine et la prévention du crime. Notre mission est d'offrir aux citoyennes et citoyens de l'arrondissement CDN-NDG des ressources humaines ainsi que des outils pour augmenter leur qualité de vie dans leur milieu, dans leur communauté, dans l'arrondissement et aussi pour réduire le nombre de victimes d'actes criminels. Qu'il s'agisse de sécurité urbaine, de prévention de la criminalité ou de questions environnementales, notre but est d'offrir des services qui répondent aux préoccupations de tous les résidents.

NOTE 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de l'administration

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables canadiens généralement reconnus exige de l'administration qu'elle fasse des estimations et des suppositions qui affectent les montants des actifs et des passifs ainsi que la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des revenus et dépenses reportés durant cette période. Les résultats réels peuvent différer de ses estimations.

Constatation des produits

Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée

PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Constatation des produits (suite)

Les transactions d'investissement sont comptabilisées à la date de transaction. Les gains et les pertes sur cession de placements évalués au coût ou au coût amorti sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par l'émetteur des actions liées.

Trésorerie et équivalent

La politique d'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents, le solde bancaire et le dépôt à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date de l'acquisition.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, et subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et vacances à payer et des apports reportés.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des placements temporaires.

NOTE 3 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont composés d'obligations à termes.

Il y a un risque de crédit sur les placements car les dates d'échéances sont jusqu'à décembre 2020. Les placements temporaires sont enregistrés à la juste valeur marchande et leur coût historique est de 120 000\$ (145 000\$ - 2019).

PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

NOTE 4 - CRÉDITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fournisseurs et frais courus	12 000 \$	12 000 \$
Salaires et vacances à payer	<u>14 567</u>	<u>14 081</u>
	<u>26 567</u> \$	<u>26 081</u> \$

NOTE 5 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des fonds reçus dans la période actuelle liés aux dépenses à être contractées dans les périodes subséquentes.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde au début de l'exercice	427 000 \$	365 000 \$
MOINS : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(427 000)	(365 000)
PLUS : montant reçu pour l'exercice suivant	<u>510 000</u>	<u>427 000</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>510 000</u> \$	<u>427 000</u> \$

NOTE 6 - ÉVENTUALITÉ

Selon les accords contractuels avec la ville de Montréal, les montants reçus de cette dernière par l'organisation au cours de l'exercice et qui ne sont pas encore engagés ou déboursés en date de fin d'exercice n'ont pas à être retournés à la ville à condition qu'ils aient été plus tard déboursés pour des activités concernant la sécurité urbaine. Selon la discrétion de l'organisation, il n'y a pas d'engagement financier important relativement à ces records contractuels et, par conséquent, aucun montant n'a été prévu pour un remboursement éventuel. L'organisme a encouru à la fois des surplus et des déficits dans des projets individuels tout au long de l'année qui peuvent ou peuvent ne pas être soumis à la récupération par le mandant du bailleur de fonds.

PRÉVENTION CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

NOTE 7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit

L'organisation n'est pas exposée à un risque de crédit étant donné que la majorité des revenus sont encaissés quand ils sont réalisés.

Cependant, il n'y a pas de risque significatif sur les placements temporaires, car environ 79 % (83 % - 2019) des placements temporaires sont investis dans des obligations à termes.

Risque de liquidité

La société est exposée à ce risque principalement en raison de ses revenus de subventions. Au cours de l'année, l'exposition de la société au risque de liquidité a changé par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation des passifs financiers, en particulier des apports reportés.

Risque de taux d'intérêt

La société n'est pas exposée de manière significative au risque de taux d'intérêt, car le dépôt à terme et les placements temporaires portent des taux d'intérêt liés au taux préférentiel.

NOTE 8 - ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020

NOTE 9 - IMPACT DU CORONAVIRUS (COVID-19)

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) était une pandémie mondiale qui continue ce jour de se propager au Canada et dans le monde entier. La direction de Prévention CDN-NDG a pris un certain nombre de mesures pour surveiller les effets de la COVID-19, notamment mettre en œuvre des mesures de sécurité et de santé pour les employés et la clientèle, exiger la distanciation sociale et même contribuer activement à différentes initiatives, tel que le Plan d'action local COVID de CDN.

À ce stade, l'impact sur les résultats de l'organisation ont été positifs. Puisque la société opère dans les services sociaux via des projets de sécurité urbaine et de prévention de la criminalité, elle a trouvé une demande réinventée pour ses services. La plupart des programmes ont été adaptés aux mesures sanitaires liées à la COVID-19, peu ont été temporairement interrompus et certains ont été mis en place pour répondre à des besoins particuliers liés à la COVID-19. Il est à noter que la majorité des bailleurs de fonds ont demandé permit à la société d'ajuster ou de retarder les programmes. La plupart des employés continuaient d'être payés par la société, adaptant leurs activités de travail, très peu préféraient bénéficier du programme de la PCU. La société continuera de suivre les diverses politiques et les divers conseils du gouvernement et, parallèlement, fera tout ce qui est à son pouvoir pour poursuivre ses activités de la façon la plus sécuritaire et la meilleure possible.